



CPMR
CRPM



COMPTE RENDU

Opportunité de coopération dans l'espace Manche suite au Brexit

Mercredi 15 novembre 2017 (13.30-18.00) - Cardiff (RU)

City Hall, Ferrier Hall, Gorsedd Gardens Road, Cardiff CF10 3ND

CONTEXTE

Conjointement avec la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), la Région Normandie a manifesté son intérêt pour renforcer la coopération sur la zone Manche. Considérant le processus du Brexit comme une opportunité pour redéfinir la coopération entre les régions françaises et britanniques, la Normandie vise, au sein de la CRPM, à engager un dialogue approfondi avec les autorités locales et régionales de la Manche afin de favoriser son développement économique durable.

La région de Bretagne, qui a mené des analyses approfondies des impacts du Brexit sur son territoire ([lien](#)) a rejoint l'initiative. A l'occasion d'une réunion organisée par la CRPM intitulée « Opportunités de coopération dans la zone Manche après le Brexit » le 15 novembre 2017, les deux régions ont été suivies par d'autres autorités régionales et locales françaises et britanniques ainsi qu'une variété d'acteurs socioéconomiques de la Manche, désireux de discuter de l'avenir de la coopération régionale dans cet espace.

L'objectif était de :

- **Identifier les domaines d'intérêt commun pour la coopération**
- **Explorer les modalités de coopération dans un contexte post-Brexit**

1. Contenu des débats

1.1. Discours politiques

François-Xavier Priollaud, Vice-Président Europe et International, Région de Normandie a exprimé la volonté de la Région Normandie d'engager une coopération renouvelée avec les territoires britanniques de la Manche. Cette coopération se veut ambitieuse, pragmatique, opérationnelle fondée une gouvernance véritablement « bottom-up » où les besoins de terrain sont au cœur des échanges.

Après avoir accueilli chaleureusement les participants à Cardiff, **David Rees, Président du Comité Affaires Extérieures à l'Assemblée des Pays de Galles**, a rappelé l'engagement du Pays de Galles en faveur du renouvellement des coopérations transfrontalières après le Brexit, comme exprimé dans la [Déclaration CRPM de Cardiff sur le Brexit](#). Comme pour les acteurs de la Manche, la coopération en matière d'activités maritimes, de recherche, les échanges commerciaux et universitaires restent d'importance pour le Pays de Galles.

Cliff Jordan, Leader au Comté du Norfolk, Autorité de Gestion du Programme France (Manche) Angleterre, a exprimé la volonté du Norfolk de maintenir les coopérations transfrontalières dans le cadre des programmes INTERREG, reconnaissant les réticences du gouvernement britanniques en la matière. Il a listé une série de thématiques de coopération d'intérêt pour le Norfolk : le commerce, la coopération portuaires, la coopération entre PME/PMI, les échanges universitaires, etc.

1.2. Evolution des flux de personnes, de biens et de services - 14h25 – 15h10

Orateurs :

- **Jean Marc Roué**, Président du Conseil de Surveillance de Brittany Ferries
- **Jean-Paul Mulot**, Représentant Permanent de la Région Hauts-de-France auprès du Royaume-Uni
- **Stephen Horscroft**, Economic Growth Officer, Cornwall County Council
- **Alison Weatherhead**, Responsable marketing Royaume-Uni et Irlande, Agence du Tourisme de Normandie.

Jean Marc Roué a insisté sur les potentiels impacts de la chute de la livre et de la fin des harmonisations douanières sur le transport maritime transmanche :

- Perte économique sur les exports ;
- Baisse du chiffre d'affaire de Brittany Ferries libellé en livres ;
- Potentielle baisse des échanges RU-UE par voie maritime ;
- Restructuration de la logistique « just in time » qui constitue une part essentielle des trafics avec les ports anglais.

Il existe aussi une menace de distorsion de concurrence entre ports liée à la fin de l'application des règles européennes en matière de décarbonisation du transport maritime et d'aides d'Etat, ainsi qu'un risque d'isolement des régions Manche compte tenu de la future inéligibilité du Royaume-Uni au financement européen en matière de transport.

Pour conclure, il a souligné l'intérêt de son secteur pour la coopération transmanche sur le tourisme, la décarbonisation des transports maritimes, les formalités administratives et droits de douanes, la sécurité et de la dématérialisation des échanges de données.

→ [Présentation PowerPoint disponible en ligne](#)

Les panelistes ont tous fait écho à ces propos soulignant l'importance des échanges commerciaux transmanches. **Stephen Horscroft** a souligné l'importance du secteur du tourisme comme objet de coopération pour les Cornouailles.

Jean-Paul Mulot a insisté sur la gravité de la situation pour les ports de Calais et Boulogne. Ils estiment à 200 millions d'euros les investissements en termes de contrôle des douanes, sécurité, infrastructures sanitaires et d'accueil des poids-lourds en attente de contrôle.

Alison Weatherhead a rappelé qu'un quart de la clientèle touristique étrangère en Normandie est britannique. Ils représentent 850 000 nuitées par an. Le secteur est impacté par la fluctuation de la livre, impactant le pouvoir d'achat des britanniques. Pour maintenir l'activité touristique, l'agence travaille avec « Atout France » ainsi que la presse écrite et numérique britannique et participe à des salons de l'autre côté de la Manche.

Potentielles actions dans le cadre de la CRPM

- Sur le maintien des flux de personnes : travail sur le tourisme côtier par la mise en relation d'acteurs du territoire
- Sur les contrôles douaniers impactant les ports et la chaîne logistique et les investissements en matière de transport maritime :
 - Rendez-vous le 29 janvier avec Michel Barnier avec une délégation d'élus CRPM ;
 - Lobbying auprès des institutions en faveur de mécanismes budgétaires européens permettant d'aider les régions de l'UE27 à supporter l'impact du Brexit sur leurs territoires (cf. Déclaration de Cardiff).
 - Lobbying en faveur d'une mise en œuvre des Autoroutes de la Mer favorable aux ports moyens de la Manche auprès du nouveau coordinateur européen.

1.3. Coopération scientifique et universitaire, une zone géographique prioritaire 15h15 – 16h00

Orateurs :

- **Forough Salami-Dadkhah**, Vice-Présidente chargée de l'Europe et de l'International, Région Bretagne
- **Guy Hembury**, Directeur Adjoint Services Recherche et Innovation, Université de Portsmouth et Vice-Président du Comité Scientifique et Parlementaire, Westminster
- **Nathalie Aubourg**, COMUE Normandie Université
- **Paul Witcombe**, Responsable Entreprise et Innovation, Association d'Entreprises du Hertfordshire (LEP Hertfordshire)

Forough Salami-Dadkhah a mentionné les liens étroits entre les universités bretonnes et britanniques : entre 2007 et 2013 les coopérations avec les acteurs britanniques ont représenté 70 projets de 23 millions d'euros. La Région plaide pour le maintien de ces échanges en matière de recherche, car ils sont basés sur la confiance et la connaissance mutuelle. Ses conseils sur les actions à entreprendre : alerter et informer, mettre en œuvre un lobbying sur nos pays respectifs pendant les négociations.

Guy Hembury a rappelé les impacts du Brexit pour les universités britanniques : il influe négativement le pouvoir attractif sur les étudiants non-britanniques et donc le positionnement des universités britanniques à l'international. Il distend les relations entre partenaires qui avaient l'habitude de travailler ensemble au travers des programmes européens. Il engendre un impact financier lié à la potentielle perte de financements européens estimés à 1 milliard de livres pour les universités britanniques (Erasmus+, H2020, INTERREG etc.).

Nathalie Aubourg a rappelé l'utilité des projets d'échange de professeurs et des summer schools coorganisées par des universités européennes. Elle a proposé la création d'Assises de la coopération transmanche sur un volet scientifique qui permettrait de débattre des programmes de recherche et partenariats.

Paul Witcombe a évoqué la recherche sous l'angle de l'entrepreneuriat. Il a appelé à encourager la collaboration entre entreprises en les soutenant dans leur prise de risque et leur investissement dans le domaine de la recherche.

Potentielles actions dans le cadre de la CRPM

- Lobbying pour le maintien de la participation du Royaume-Uni aux programmes européens en faveur de la recherche et des échanges universitaires (cf Déclaration de Cardiff).
- Co-organisation des Assises de la coopération transmanche et de son volet universitaire avec la Région Normandie, pour la création d'une communauté d'acteurs de l'enseignement et de la recherche transmanche.
- Participation des régions de la Manche au projet de la CRPM de créer un réseau d'échange de stagiaires et de demandeurs d'emplois en formations maritimes, disponible pour les régions membres. Un site internet sera créé d'ici fin 2017 dans le cadre de cette initiative, qui porte le nom de Vasco da Gama Youth Mobility.

1.4. Affaires maritimes 16h15 – 16h55

Orateurs :

- **Didier Peralta**, Conseiller régional de Normandie membre de la Commission Europe et International
- **Franck Sottou**, Conseiller Communautaire à la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, représentant le Comité Opérationnel Transmanche Normandie Sussex (confirmé)
- **Simon Powell**, Directeur des Opérations à Marine South East Ltd

Didier Peralta a introduit la session rappelant l'impact du Brexit sur le trafic transmanche ainsi que les inquiétudes du secteur de la pêche quant au retrait britannique de la Politique Commune de la Pêche et à l'accès aux zones de pêche britanniques où les pêcheurs des Régions Bretagne, Normandie et Hauts-de-France tirent la moitié de la valeur de leur pêche. Il a insisté sur la nécessaire gestion partagée de la ressource halieutique mais aussi plus largement sur la planification de l'espace maritime de la Manche pour éviter les conflits d'usage entre activités y opérant (énergie marine, transport, pêche).

Franck Sottou a présenté l'initiative public privé TOP DIEPPE SUSSEX permettant, autour d'un plan d'action commun, la coordination d'acteurs de part et d'autre de la Manche en faveur de l'attractivité des territoires. Il a cité quelques exemples d'action : la réalisation d'une [carte des évènements](#) touristiques et culturels du territoire, un guide touristique commun, la mise en œuvre d'une coopération en matière de fret. Il a proposé la mise en place d'une stratégie transmanche entre les ports, en matière de transport maritime et de pêche, ainsi que le développement d'action de promotion des produits issus de la pêche.

Simon Powell a souligné l'intérêt de Marine South East à continuer la coopération transmanche. Il a rappelé les enjeux clés du Brexit pour les entreprises du domaine de l'économie bleue : la planification maritime, la modification des chaînes logistiques, l'échange d'expertise en faveur de l'innovation et l'accès aux financements. Il a proposé une coopération sur les technologies spatiales en faveur de la pêche.

Potentielles actions dans le cadre de la CRPM

- Suivi et capitalisation du projet SEANSE (Strategic Environment Assessment North Sea Energy) sur la planification de l'espace maritime en Manche dans lequel la CRPM est impliquée. (Février 2018-Février 2020).
- Echanges de bonnes pratiques sur le développement des énergies marines renouvelables (visite de terrain par exemple).
- Activités de lobbying concernant l'avenir de la Politique Commune de la Pêche et son volet international.
- Evaluation de la potentielle l'implication de la CRPM dans OSPAR : commission intergouvernementale qui vise à préserver et protéger l'Atlantique du Nord Est et ses ressources. Elle comprend des Etats tiers comme la Norvège.
- Etude des possibilités d'actions régionales pour la gestion durable des stocks (exemple des arrêts temporaires de pêche)

1.5. Brexit, réflexion sur le futur de la coopération territoriale ? 17h00 – 17h45

Orateurs :

- **Cllr John Lamb**, Président de Southend-on-Sea Borough Council et Vice-Président de la Commission Mer du Nord de la CRPM
- **Cliff Jordan**, Président du Norfolk County Council, autorité de gestion du programme INTERREG VA France-Manche-Angleterre
- **Claire Letertre**, Cheffe du Pôle « Coopérations interrégionales et des programmes européens », Région Bretagne

John Lamb a mis en avant l'intérêt des territoires de travailler ensemble en faveur de leur développement. Il a souligné la plus-value d'INTERREG pour résoudre des problèmes communs liés à l'espace transfrontalier et le travail de la CRPM pour mettre en réseau les acteurs régionaux. Il a appelé à engager des actions de lobbying vis-à-vis des gouvernements ainsi que de continuer de programmer des projets de coopération.

Cliff Jordan a fait écho à ce discours et a souligné la force de proposition du groupe Manche.

Claire Letertre a insisté sur les doutes quant au statut de l'autorité de gestion pour les partenaires britanniques en mars 2019. Elle a aussi souligné le mauvais bilan de la programmation 2014-2020 pour le programme INTERREG France (Manche) Angleterre. L'enveloppe du programme est à l'heure actuellement consommée à 23%, ce qui pourrait jouer en défaveur d'une action de lobbying promouvant la participation du Royaume-Uni aux programmes. Pourtant le taux de participation entre acteurs français et britanniques dans les projets de coopération sont équivalents, ce qui prouve un intérêt commun à coopérer. A ses yeux, la clé est un lobbying fort en faveur d'INTERREG auprès du gouvernement britannique qui n'en reconnaît pas la plus-value.

Potentielles actions dans le cadre de la CRPM

- Position politique et lobbying sur le futur des programmes INTERREG. Les 3 messages défendus par les régions de la CRPM sont : simplification des programmes, l'implication du Royaume-Uni, un rôle accru pour les régions au sein des programmes.
- Exploitation des résultats du [projet CAMIS](#).

2. Relevé des conclusions

Création de la Task Force Manche, pilotée par la Normandie et coordonnée par la CRPM regroupant les acteurs politiques et socioéconomiques du territoire de la Manche.

Thématiques de coopération : mobilité des biens et personnes, affaires maritimes dans toutes ses déclinaisons, la recherche et la jeunesse.

Principe de travail : approche bottom-up, pragmatique, facilitatrice de projets d'intérêt commun.

Calendrier :

- Rendez-vous avec le négociateur en chef de l'UE sur le Brexit, Michel Barnier, 29 janvier 2018
- Audition publique sur les impacts du Brexit sur le transport maritime, 20 février 2018
- Nouvelle réunion de la Task Force Mars/Avril 2018



Contact person: Elise Wattrelot, Analyste politique
Email: Elise.Wattrelot@crpm.org

The Conference of Peripheral Maritime Regions (CPMR) brings together some 160 Regions from 25 States from the European Union and beyond.

Representing about 200 million people, the CPMR campaigns in favour of a more balanced development of the European territory.

It operates both as a think tank and as a lobby group for Regions. It focuses mainly on social, economic and territorial cohesion, maritime policies and accessibility.

www.cpmr.org

CONTACT:

6, rue Saint-Martin, 35700 Rennes
Tel: + 33 (0)2 99 35 40 50

Rond-Point Schuman 14, 1040 Brussels
Tel: +32 (0)2 612 17 00

Email: Secretariat@crpm.org; Website: www.cpmr.org

Ref: CRPMDIV170015